



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 7 février 2017 — N° 223**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 40.

---

**AFFAIRES COURANTES**

**Déclarations de députés**

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) fait une déclaration afin de féliciter Mme Maryse Tremblay, lauréate du prix Directeurs/Directrices de musique.

---

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Roberge Dubé, doyen des paramédics du Bas-Saint-Laurent.

---

Mme Simard (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) fait une déclaration afin de féliciter la famille Gauthier, de Saint-Irénée, nommée Famille agricole de l'année.

---

M. Jolin-Barrette (Borduas) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de La Maison Victor-Gadbois.

---

Mme Thériault (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire des créneaux d'excellence ACCORD.

**7 février 2017**

---

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de féliciter l'escouade Éco-Polyno, lauréate du prix Action David-Suzuki.

---

M. D'Amour (Rivière-du-Loup-Témiscouata) fait une déclaration afin de féliciter la ville de Rivière-du-Loup, nommée première ville entrepreneuriale au Canada.

---

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner la Journée québécoise de la médiation familiale.

---

M. Bergeron (Verchères) fait une déclaration afin de féliciter Mme Louise Beaudoin, décorée de la Légion d'honneur.

---

À 13 h 51, M. Ouimet, premier vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 01.

---

**7 février 2017**

---

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Yvon Dupuis, ancien député de Montréal-Sainte-Marie, et de M. André Léveillé, ancien député de Maisonneuve, et à la mémoire des victimes des événements tragiques survenus au Centre culturel islamique de Québec, le 29 janvier 2017.

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 19 janvier 2017, que lui a adressée Mme Françoise David, députée de Gouin, l'informant de sa démission;

(Dépôt n° 2884-20170207)

Une lettre, en date du 26 janvier 2017, adressée à M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, de Mme Nathalie Roy, députée de Montarville et présidente du caucus du deuxième groupe d'opposition, l'informant que M. Claude Surprenant, député de Groulx, n'est plus membre du caucus du deuxième groupe d'opposition depuis le 24 janvier 2017;

(Dépôt n° 2885-20170207)

Une lettre, en date du 27 janvier 2017, que lui a adressée Mme Nicole Ménard, députée de Laporte et présidente du caucus du gouvernement, l'informant que M. Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, n'est plus membre du caucus du gouvernement depuis le 26 janvier 2017;

(Dépôt n° 2886-20170207)

Une lettre, en date du 5 février 2017, que lui a adressée Mme Martine Ouellet, députée de Vachon, l'informant de sa décision de siéger à titre de députée indépendante.

(Dépôt n° 2887-20170207)

M. le président donne lecture d'un extrait d'une lettre, en date du 12 décembre 2016, adressée à M. Michel Bonsaint, secrétaire général de l'Assemblée nationale, de M<sup>e</sup> Pierre Reid, directeur général des élections du Québec et président de la Commission de la représentation électorale, relativement aux élections partielles tenues le 5 décembre 2016 dans les circonscriptions électorales d'Arthabaska, Marie-Victorin, Saint-Jérôme et Verdun.

7 février 2017

---

M. le président dépose ensuite :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant M. Éric Lefebvre, candidat élu dans la circonscription électorale d'Arthabaska, de Mme Catherine Fournier, candidate élue dans la circonscription électorale de Marie-Victorin, de M. Marc Bourcier, candidat élu dans la circonscription électorale de Saint-Jérôme, et de Mme Isabelle Melançon, candidate élue dans la circonscription électorale de Verdun.

(Dépôt n° 2888-20170207)

À l'invitation de M. le Président, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, accueillent le nouveau député d'Arthabaska, M. Lefebvre.

À l'invitation de M. le Président, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, et Mme Poirier, whip en chef de l'opposition officielle, accueillent la nouvelle députée de Marie-Victorin, Mme Fournier.

À l'invitation de M. le Président, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, et Mme Poirier, whip en chef de l'opposition officielle, accueillent le nouveau député de Saint-Jérôme, M. Bourcier.

À l'invitation de M. le Président, M. Couillard, premier ministre, et M. Billette, whip en chef du gouvernement, accueillent la nouvelle députée de Verdun, Mme Melançon.

M. Couillard, premier ministre, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme Massé (Sainte-Marie-Saint-Jacques), font quelques remarques.

M. Lefebvre (Arthabaska), Mme Fournier (Marie-Victorin), M. Bourcier (Saint-Jérôme) et Mme Melançon (Verdun) prennent ensuite la parole.

Enfin, M. le président souhaite la bienvenue aux nouveaux députés.

7 février 2017

---

Du consentement unanime de l'Assemblée pour déroger à ses règles de procédure, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses sincères condoléances à la famille et aux proches d'Ibrahima Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane et Aboubaker Thabti, des Québécois qui, comme tous les autres, méritaient respect et tolérance;

QU'elle affirme qu'à travers eux tous les Québécois ont été atteints dans leurs droits et leur dignité et qu'à la violence, ils répondent par l'empathie, la solidarité et la résilience;

QU'elle rappelle son devoir d'offrir à tous les Québécois les moyens d'accéder à l'égalité, à la dignité et à une pleine participation à la construction du Québec d'aujourd'hui et de demain;

QU'elle se recueille en la mémoire des disparus et de leurs familles.

M. Couillard, premier ministre, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Ouellet (Vachon) et M. le président, prennent la parole sur cette motion.

La motion est ensuite adoptée.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe une minute de silence.

### **Dépôts de documents**

Mme Vallée, ministre de la Justice, dépose :

La réponse du gouvernement au rapport du Comité de la rémunération des juges pour la période 2016-2019.

(Dépôt n° 2889-20170207)

**7 février 2017**

---

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose:

La version corrigée du rapport annuel de gestion 2015-2016 du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-St-Jean, déposé le 4 octobre 2016.

(Dépôt n° 2890-20170207)

---

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2015-2016 de la Commission consultative de l'enseignement privé;

(Dépôt n° 2891-20170207)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Commission consultative de l'enseignement privé.

(Dépôt n° 2892-20170207)

---

M. Coiteux, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Pessamit, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2018.

(Dépôt n° 2893-20170207)

---

M. Fortin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel d'activités 2015-2016 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec;

(Dépôt n° 2894-20170207)

Le rapport annuel 2015-2016 de la Société de télédiffusion du Québec (Télé-Québec).

(Dépôt n° 2895-20170207)

7 février 2017

---

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le rapport annuel 2015-2016 de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris.

(Dépôt n° 2896-20170207)

---

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 219 concernant le maintien et le développement du service Avis de Recherche (AdR), inscrite au *Feuilleton et préavis* du 6 décembre 2016 par M. Spénard (Beauce-Nord).

(Dépôt n° 2897-20170207)

---

M. le président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale, dans le cadre des élections partielles du 5 décembre 2016 dans les circonscriptions électorales d'Arthabaska Saint-Jérôme, Marie-Victorin et Verdun;

(Dépôt n° 2898-20170207)

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin des élections partielles du 5 décembre 2016 dans les circonscriptions électorales d'Arthabaska, Saint-Jérôme, Marie-Victorin et Verdun;

(Dépôt n° 2899-20170207)

Le rapport de la Commission de la représentation électorale du Québec sur la délimitation des circonscriptions électorales intitulé *Étape II : Proposition révisée de délimitation – Second rapport, février 2017* (version française et anglaise);

(Dépôt n° 2900-20170207)

**7 février 2017**

---

Deux lettres, en date du 13 et du 23 janvier 2017, que lui a adressées M. Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour et whip du deuxième groupe d'opposition, concernant les budgets de fonctionnements alloués aux titulaires de cabinet de l'Assemblée nationale et ceux alloués aux partis politiques à des fins de recherche et de soutien;

(Dépôt n° 2901-20170207)

Une lettre, en date du 23 janvier 2017, que lui a adressée M<sup>e</sup> Jacques Saint-Laurent, Commissaire à l'éthique et à la déontologie, concernant son intention de réviser le Règlement concernant les règles déontologiques applicables aux membres du personnel d'un cabinet ministériel;

(Dépôt n° 2902-20170207)

Une lettre, en date du 10 janvier 2017, que lui a adressée M. Claude Dussault, Protecteur du citoyen par intérim, concernant la prolongation de la durée de mise en œuvre du plan stratégique 2012-2017 du Protecteur du citoyen;

(Dépôt n° 2903-20170207)

Une lettre, en date du 28 décembre 2016, que lui a adressée Mme Chrystia Freeland, ministre fédérale du Commerce international, en réponse aux motions adoptées à l'unanimité par l'Assemblée les 2 et 9 juin 2016 concernant le lait diafiltré et le papier surcalendré québécois;

(Dépôt n° 2904-20170207)

Une lettre, en date du 19 décembre 2016, que lui a adressée M. Marc Garneau, ministre fédéral des Transports, en réponse à la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée le 9 novembre 2016 concernant la construction d'un nouvel aéroport à Mascouche;

(Dépôt n° 2905-20170207)

Une lettre, en date du 30 janvier 2017, que lui a adressée M. Pascal Terrasse, secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;

(Dépôt n° 2906-20170207)

Un télégramme, en date du 31 janvier 2017, que lui a adressé M. Philippe Courard, président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;

(Dépôt n° 2907-20170207)

**7 février 2017**

---

Une lettre, en date du 31 janvier 2017, que lui a adressée M. Chris Collins, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2908-20170207)

Une lettre, en date du 1<sup>er</sup> février 2017, que lui a adressée M. André Antoine, président du Parlement de Wallonie, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2909-20170207)

Une lettre, en date du 31 janvier 2017, que lui a adressée Mme Carme Forcadell i Lluís, présidente du Parlement de Catalogne, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2910-20170207)

Une lettre, en date du 31 janvier 2017, que lui ont adressée Mme Catherine Coutelle, présidente déléguée de la section française de l'Association interparlementaire France – Canada, et Mme Marie-Noëlle Battistel, présidente du Groupe d'amitié France – Canada de l'Assemblée nationale de la République française, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2911-20170207)

Une lettre, en date du 31 janvier 2017, que lui a adressée M. Ken Macintosh, président du Parlement écossais, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2912-20170207)

Une lettre, en date du 31 janvier 2017, que lui a adressée Mme Barbara Stamm, présidente du Landtag de Bavière, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2913-20170207)

Une lettre, en date du 3 février 2017, que lui a adressée M. Nils Clarke, président de l'Assemblée législative du Yukon, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2914-20170207)

La déclaration adoptée par le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, le 3 février 2017, concernant les événements survenus au Centre culturel islamique de Québec;  
(Dépôt n° 2915-20170207)

**7 février 2017**

---

Le texte de loi adopté par les membres de la 25<sup>e</sup> législature du Forum étudiant;  
(Dépôt n° 2916-20170207)

Le texte de loi adopté par les membres de la 15<sup>e</sup> législature du Parlement des jeunes;  
(Dépôt n° 2917-20170207)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 67<sup>e</sup> législature du Parlement jeunesse du Québec;  
(Dépôt n° 2918-20170207)

Les textes de loi adoptés par les membres de la 31<sup>e</sup> législature du Parlement étudiant du Québec.  
(Dépôt n° 2919-20170207)

Puis, M. le président dépose quatre décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 8 décembre 2016 :

Décision 1884 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien;  
(Dépôt n° 2920-20170207)

Décision 1885 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien et le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale;  
(Dépôt n° 2921-20170207)

Décision 1886 concernant le Règlement modifiant le Règlement assurant le maintien du service d'impression des lois et des projets de loi du Québec;  
(Dépôt n° 2922-20170207)

Décision 1887 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.  
(Dépôt n° 2923-20170207)

Enfin, il dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 7 février 2017;  
(Dépôt n° 2924-20170207)

7 février 2017

---

La copie du préavis de la motion proposée par M. Therrien (Sanguinet) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 8 février 2017, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 2925-20170207)

### Dépôts de rapports de commissions

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 17, 18, 19 et 20 janvier 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document intitulé *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle* et du document de soutien *Constats sur la retraite au Québec*.

(Dépôt n° 2926-20170207)

\_\_\_\_\_

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 17, 18, 19 et 20 janvier 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 115, Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité.

(Dépôt n° 2927-20170207)

\_\_\_\_\_

M. Merlini (La Prairie), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 25 et 26 janvier 2017, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 118, Loi sur les laboratoires médicaux, les centres de services orthopédiques et les centres de physiologie respiratoire exploités par une entité autre qu'un établissement de santé et de services sociaux.

(Dépôt n° 2928-20170207)

7 février 2017

---

### Dépôts de pétitions

M. Ouellette (Chomedey) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 4 371 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un rééquilibrage de la taxation scolaire en dehors de l'île de Montréal.  
(Dépôt n° 2929-20170207)

\_\_\_\_\_

M. Ouellette (Chomedey), au nom de M. Rousselle (Vimont), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 234 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du centre de ressources périnatales de Laval.  
(Dépôt n° 2930-20170207)

\_\_\_\_\_

M. Ouellette (Chomedey) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 26 citoyens et citoyennes du Québec, concernant un rééquilibrage de la taxation scolaire en dehors de l'île de Montréal.  
(Dépôt n° 2931-20170207)

### Questions et réponses orales

M. le président dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des mesures et des temps de parole pour la période de questions, les déclarations de députés et les débats restreints.  
(Dépôt n° 2932-20170207)

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

7 février 2017

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Lisée, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un document intitulé *Intégration : Le temps de l'action est venu – 20 mesures pour l'emploi et le recul de la discrimination*.

(Dépôt n° 2933-20170207)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé aux avis touchant les travaux des commissions.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux.

#### **Motions sans préavis**

M. Couillard, premier ministre, après consultation auprès des partis d'opposition et des députés indépendants, propose :

QUE, conformément aux articles 58 et 58.3 de la Charte des droits et libertés de la personne (chapitre C-12), M<sup>e</sup> Tamara Thermitus, avocate au ministère de la Justice du Canada, soit nommée membre et présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse pour un mandat de cinq ans à compter du 20 février 2017.

7 février 2017

---

Puis il dépose :

Copie du curriculum vitae M<sup>e</sup> Tamara Thermitus, ainsi qu'un extrait de la Charte des droits et libertés de la personne.

(Dépôt n° 2934-20170207)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la Charte des droits et libertés de la personne, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 278 en annexe)

Pour : **111** Contre : **0** Abstention : **0**

---

M. Rochon (Richelieu), conjointement avec M. Paradis (Lévis), M. Khadir (Mercier) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la mobilisation du milieu sorelois pour l'acquisition d'un appareil médical pour le département de pneumologie de l'hôpital Hôtel-Dieu-de-Sorel; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

M. Martel (Nicolet-Bécancour), conjointement avec M. Khadir (Mercier), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), présente une motion concernant la nomination d'un ministre dédié exclusivement à l'agriculture, aux pêcheries et à l'alimentation; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), présente une motion concernant le chapitre 11 de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA); cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

7 février 2017

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE le nom de M. Pierre Moreau soit substitué à celui de M. Carlos J. Leitão à titre de parrain du projet de loi n° 108, Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l’Autorité des marchés publics.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 84.1 et conformément à l’article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l’Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la santé et des services sociaux de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques, dans le cadre du projet de loi n° 118, Loi sur les laboratoires médicaux, les centres de services orthopédiques et les centres de physiologie respiratoire exploités par une entité autre qu’un établissement de santé et de services sociaux, les 25 et 26 janvier 2017 à la salle du Conseil législatif;

QU’à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Collège des médecins du Québec  
Fédération des médecins spécialistes du Québec  
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec  
Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec  
Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec  
Association des cliniques médicales du Québec  
Laboratoire de la santé publique du Québec de l’Institut nationale de santé publique du Québec  
M. Mathieu Boilard, Laboratoires NASCI - biologie médicale  
M. Bernard Mainville, Laboratoires Somnos

7 février 2017

---

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des finances publiques de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques sur les documents déposés par le ministre des Finances, le 8 décembre 2016, et intitulés *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle* et du document de soutien *Constats sur la retraite au Québec*, les 17, 18, 19 et 20 janvier 2017, à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, la Commission entende les organismes suivants :

Caisse de dépôt et placement du Québec

7 février 2017

---

M. Alban D'Amour, président du comité d'experts sur l'avenir du système de retraite québécois  
Conseil du patronat du Québec  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Confédération des syndicats nationaux  
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec  
Secrétariat intersyndical des services publics  
Institut canadien des actuaires  
Association des administrateurs de régimes de retraite  
Réseau FADOQ  
Force jeunesse  
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes –  
Section du Québec  
Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic  
Fédération des associations des retraités du Québec  
Fédération des femmes du Québec  
Union des travailleurs et travailleuses accidenté(e)s de Montréal  
Fédération autonome de l'enseignement  
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec  
Association féminine d'éducation et d'action sociale  
Fédération des Mouvements Personne D'Abord du Québec  
Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux  
Conseil du statut de la femme  
Centrale des syndicats du Québec  
Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec  
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec  
Centrale des syndicats démocratiques  
Association de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :  
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,  
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

7 février 2017

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de la santé et des services sociaux de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 130, Loi modifiant certaines dispositions relatives à l'organisation clinique et à la gestion des établissements de santé et de services sociaux, les 7, 8, 9, 14 et 15 février 2017 à la salle du Conseil législatif;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec  
Fédération des médecins spécialistes du Québec  
Association des Conseils des médecins, dentistes et pharmaciens du Québec  
MEDEC  
Regroupement provincial des comités des usagers  
Collège des médecins du Québec  
Fédération des médecins résidents du Québec  
Conseil pour la protection des malades

7 février 2017

---

M<sup>e</sup> Jean-Pierre Ménard  
Directeur de la santé publique de Montréal  
Directeur national de la santé publique  
Ordre des infirmières et infirmiers du Québec  
Regroupement des sages-femmes du Québec  
Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec  
Ordre des sages-femmes du Québec  
Ordre des pharmaciens du Québec  
Association des infirmières praticiennes spécialisées du Québec  
Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux  
Association des cadres supérieurs de la santé et des services sociaux  
Association médicale du Québec  
Groupe d'approvisionnement en commun de l'Est du Québec, Sigma santé et le Groupe d'approvisionnement en commun de l'Ouest du Québec  
Table de coordination des Réseaux universitaires intégrés en santé

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

QUE la durée maximale pour l'exposé de la Table de coordination des Réseaux universitaires intégrés en santé soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale d'une heure partagée ainsi : 30 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 18 minutes pour l'opposition officielle et 12 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

7 février 2017

---

QUE la durée maximale de l'exposé de tous les autres organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 50 minutes partagées ainsi : 25 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 15 minutes pour l'opposition officielle et 10 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission des institutions de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 63, Loi concernant la vérification de l'identité des personnes incarcérées au moyen de leurs empreintes digitales, le mercredi 8 février 2017, à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec  
Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse  
Commission d'accès à l'information du Québec  
Le Barreau du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

7 février 2017

---

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QUE le ministre de la Sécurité publique soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée nationale entérine le mandat donné à la Commission de l'aménagement du territoire de procéder à des consultations particulières et de tenir des auditions publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 122, Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, les 9, 14, 15, 16, 21, 22 et 23 février 2017, à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine;

QU'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

APCHQ  
Ville de Saguenay  
Ville de Québec  
Ville de Montréal  
Ville de Laval  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Association des firmes de génie-conseil – Québec  
Institut de politiques alternatives de Montréal  
Union des producteurs agricoles

7 février 2017

---

Vivre en ville  
Institut de développement urbain  
Centre canadien d'architecture  
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Shawinigan Citoyens Avertis  
Fédération québécoise des municipalités  
Regroupement des comités logements et associations de locataires du Québec  
Ligue d'action civique du Québec  
Commission de protection du territoire agricole du Québec  
Regroupement des organismes de bassin versant  
Regroupement national des Conseils régionaux de l'environnement  
Regroupement des conseils de quartier de la ville de Québec  
Union paysanne  
Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie –  
Monsieur Jean Dallaire, maire  
Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé –  
Mme Nadia Minassian, préfète  
Fédération professionnelle des journalistes du Québec  
Voix citoyenne  
Institut du Nouveau Monde  
Front d'action populaire en réaménagement urbain  
Corporation des propriétaires immobiliers du Québec  
Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec  
Réseau québécois de l'action communautaire autonome  
Ville de Gatineau  
Ville de Longueuil  
Ville de Lévis  
Administration régionale Kativik  
Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec  
Transport 2000  
Association du transport urbain du Québec  
Association des vérificateurs généraux municipaux du Québec

7 février 2017

---

Alliance ARIANE

Le chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal -  
Projet Montréal

Le chef de l'opposition officielle à la Ville de Québec -  
Démocratie Québec

Coalition pour la pérennité de la presse d'information au  
Québec

Association des architectes en pratique privée du Québec

Union des municipalités du Québec

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les  
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :  
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,  
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant  
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième  
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque  
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de  
la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes  
partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe  
parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes  
pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe  
d'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales et de  
l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour  
la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Billette, whip en chef du  
gouvernement, propose :

QUE la députée de Verdun devienne membre permanent  
de la Commission de la santé et des services sociaux, en  
remplacement du député d'Ungava;

**7 février 2017**

---

QUE la députée de Verdun devienne membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens, en remplacement du député de Maskinongé;

QUE la députée de Verdun devienne membre permanent de la Commission des institutions, en remplacement du député de LaFontaine;

QUE le député de Marguerite-Bourgeoys devienne membre permanent de la Commission des finances publiques, en remplacement du député de Beauce-Sud;

QUE le député de Beauce-Sud devienne membre permanent de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement du député de Marguerite-Bourgeoys;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Poirier, whip en chef de l'opposition officielle, propose :

QUE le député de Saint-Jérôme soit nommé membre de la Commission de l'économie et du travail, en remplacement du député de Terrebonne;

QUE la députée de Marie-Victorin soit nommée membre de la Commission des relations avec les citoyens, en remplacement du député de Bourget;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

7 février 2017

---

Conformément à l'article 129 du Règlement, M. Martel, whip du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE le député de Nicolet-Bécancour soit nommé membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, en remplacement de la députée de Mirabel;

QUE le député de Drummond-Bois-Francs soit nommé membre de la Commission de l'aménagement du territoire, en remplacement du député de Nicolet-Bécancour;

QUE le député d'Arthabaska soit nommé membre de la Commission de l'économie et de travail, en remplacement du député de Drummond-Bois-Francs;

QUE la députée de Mirabel soit nommée membre de la Commission des relations avec les citoyens, en remplacement de la députée de Repentigny;

QUE la députée de Repentigny soit nommée membre de la Commission de la santé et des services sociaux, en remplacement du député de Chutes-de-la-Chaudière;

QUE le député de Deux-Montagnes soit nommé membre de la Commission des transports et de l'environnement;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin de moderniser le régime d'autorisation environnementale et modifiant d'autres dispositions législatives notamment pour réformer la gouvernance du Fonds vert.

7 février 2017

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'un mandat d'initiative.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 8 février 2017, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Therrien (Sanguinet).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission des transports et de l'environnement étudie dans les plus brefs délais le projet de Réseau électrique métropolitain de la Caisse de dépôt et placement du Québec;

QU'à cette fin, la Commission entende toutes les personnes et organismes qu'elle jugera nécessaire de convoquer;

QUE l'organisation du mandat soit confiée aux membres de la Commission;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

7 février 2017

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 112, Loi donnant suite principalement à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 17 mars 2016.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

### Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui, les 21 septembre, 5 octobre, 3 et 9 novembre ainsi que le 1<sup>er</sup> décembre 2016, a procédé aux auditions des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics portant sur : le chapitre 1 du rapport du Vérificateur général de juin 2016 intitulé *Investissement Québec : information sur la rentabilité financière et la performance économique*, la gestion administrative et les engagements financiers du ministère de la Culture et des Communications et de la Régie du cinéma, le chapitre 6 du rapport du Vérificateur général du printemps 2016 intitulé *Société des alcools du Québec : achat et vente de boissons alcooliques et performance*, la gestion administrative et les engagements financiers de la Régie du logement et le chapitre 4 du rapport du Vérificateur général du printemps 2016 intitulé *Régie du logement : traitement des demandes*, la gestion administrative et les engagements financiers du Secrétariat du Conseil du trésor et le chapitre 7 du rapport du Vérificateur général du printemps 2016 intitulé *Système électronique d'appel d'offres au gouvernement du Québec*. Le rapport contient des observations, des conclusions et 15 recommandations.

7 février 2017

---

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la tenue de ce débat : 57 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; 33 minutes 26 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; 23 minutes 4 secondes sont allouées au deuxième groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 1 minute 30 secondes chacun pour les députés de Groulx et de Vachon, et de 6 minutes pour les deux députés de Québec solidaire. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 18 heures.

À 18 h 02, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

L'Assemblée poursuit le débat sur la prise en considération du rapport de la Commission de l'administration publique.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

**7 février 2017**

---

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 8 février 2017, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 20 h 02, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 février 2017, à 9 h 40.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**

7 février 2017

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Couillard, premier ministre :

(Vote n° 278)

POUR - 111

Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lelièvre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lemay (CAQ)	Roy (PQ)
Barrette (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Bonaventure)
Bergeron (PQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	Roy (CAQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	(Montarville)
Bérubé (PQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Massé (IND)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	Gendron (PQ)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Dubuc)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bourcier (PQ)	Heurtel (PLQ)	Nichols (PLQ)	St-Denis (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Busque (PLQ)	Huot (PLQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (IND)	Thériault (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	(Vachon)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Traversy (PQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Paradis (CAQ)	Turcotte (PQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	(Lévis)	Vallée (PLQ)
Couillard (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Vallières (PLQ)
Cousineau (PQ)	Lamarre (PQ)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amours (CAQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
David (PLQ)	Leclair (PQ)	Polo (PLQ)	
de Santis (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Proulx (PLQ)	
Drolet (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	
Fortin (PLQ)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
(Sherbrooke)	Leitão (PLQ)	Rochon (PQ)	